

# CLIMATS SOUS SURVEILLANCE

## Limites et conditions de l'expertise scientifique

(Economica, 1993)

Philippe ROQUEPLO

*Il nous a paru intéressant d'introduire le livre de Philippe Roqueplo en citant sa préface.*

## Préface

(Où il est fait référence à l'appel de Heidelberg)

Le manuscrit de cet ouvrage était presque terminé lorsque, le 3 juin 1992, juste au moment où s'ouvrait le Sommet de Rio de Janeiro, le journal Le Monde publiait l'appel dit "de Heidelberg" signé par quelque 400 scientifiques dont 59 prix Nobel. Aurais-je cherché à obtenir de qui que ce soit un texte susceptible de justifier ma propre entreprise, que je n'aurais pu trouver mieux. On m'autorisera donc à en reproduire quelques extraits :

*Nous soussignés, membres de la communauté scientifique et intellectuelle internationale,... exprimons la volonté de contribuer pleinement à la préservation de notre héritage commun, la Terre. Toutefois, nous nous inquiétons d'assister, à l'aube du XXIème siècle, à l'émergence d'une idéologie irrationnelle qui s'oppose au progrès scientifique et industriel et nuit au développement économique et social.*

*Nous affirmons que l'état de nature, parfois idéalisé par des mouvements qui ont tendance à se référer au passé, n'existe pas et n'a probablement jamais existé depuis l'apparition de l'homme dans la biosphère, dans la mesure où l'humanité a toujours progressé en mettant la nature à son service, et non l'inverse.*

*Nous adhérons totalement aux objectifs d'une écologie scientifique axée sur la prise en compte, le contrôle et la préservation des ressources naturelles. Toutefois, nous demandons formellement par le présent appel que cette prise en compte, ce contrôle et cette préservation soient fondés sur des critères scientifiques et non sur des préjugés irrationnels...*

*Notre intention est d'affirmer la responsabilité et les devoirs de la science envers la société dans son ensemble. Cependant, nous mettons en garde les autorités responsables du destin de notre planète contre toute décision qui s'appuierait sur des arguments pseudo-scientifiques ou des données fausses ou inappropriées...*

Les signataires insistent sur l'importance de l'expertise scientifique dès lors qu'il s'agit de préserver "notre patrimoine commun, la Terre" et sur les dangers de n'y pas recourir. Comment ne pas leur donner raison ?

Leur intention est, disent-ils, "d'affirmer la responsabilité et les devoirs de la science envers la société dans son ensemble". Fort bien ! Encore qu'il ne soit pas les seuls à avoir droit à la parole lorsqu'il s'agit de déterminer leurs propres responsabilités et devoirs.

●●●/●●●

Ceci est une réédition électronique réalisée en 2010 à partir d'exemplaires originaux et en reproduisant le plus fidèlement possible la maquette initiale

---

Il faut, disent-ils, que *“le contrôle et la préservation des ressources naturelles soient fondées sur des critères scientifiques”*. Certes ! Mais est-il certain que la science soit toujours à même de fournir les critères susceptibles de fonder ce contrôle et cette préservation ? Et si elle ne le peut pas, à qui donc les *“autorités responsables du destin de notre planète”* iront-elles les demander ?

Puisqu'il est si solennellement question de responsabilité, est-il responsable de lancer un tel appel sans se placer si peu que ce soit du point de vue des politiques ? Ceux-ci sont-ils maîtres des questions qui se posent à eux ? Vont-ils se voir condamnés à la paralysie au cas où les scientifiques ne disposeraient pas des savoirs susceptibles de fonder les réponses qu'ils ont en tout état de cause - eux politiques - la responsabilité d'inventer et de mettre en œuvre ? Telle est précisément la question que les signataires de l'appel de Heidelberg semblent ne pas avoir envisagée. Or nous verrons au cours de cet ouvrage qu'elle se pose de façon très concrète.

Les signataires jugent nécessaire *“de mettre en garde... contre toute décision qui s'appuierait sur des arguments pseudo-scientifiques ou des données fausses ou inappropriées”*. Mais qui donc trace la frontière entre les arguments pseudo-scientifiques et ceux qui ne le sont pas ? Qui donc juge de la validité des données et de leur caractère approprié ? N'est-il pas fréquent, voire inéluctable, que les membres de la communauté scientifique eux-mêmes - dès lors qu'ils acceptent de siéger au Conseil du Prince - se trouvent contraints de transgresser les limites de leur propre savoir et proposent des arguments que d'autres scientifiques décrèteront *“pseudo-scientifiques”*, et exhibent *“des données”* qui seront jugées *“inappropriées”*.

Tout ceci pose la question suivante : quel est réellement - lorsqu'il s'agit de préserver *“notre patrimoine commun, la Terre”* - l'apport actuel des scientifiques au processus de décision politique ?

Telle est précisément la question à laquelle je m'efforcerai d'apporter des éléments de réponse, en m'en tenant à un domaine précis : celui des conséquences des changements climatiques que les scientifiques nous annoncent comme devant résulter de l'augmentation des émissions humaines de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.